Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2023



## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le jeudi 6 avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

31 mars 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian

CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON,

<u>Date de publication</u> Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Chantal DUTOT, Mme sur le site internet de la Emilie DUTOT, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain

HEMARD, M. Luc HITLER, Mme Aurore LAINE, M. Louis Marie LE GAFFRIC,

Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol

TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Nombre de conseillers

En exercice 29

13 avril 2023

Présents 23

Votants 28

ville,

Procurations:

Mme Mireille BAUDRY à M. LE GAFFRIC, M. Lionel DURAMÉ à M. Paul GONCALVES, M. Dominique GALLIER à Mme Hélène AUBRY, M. Christophe

GIRARD à M. Sylvain HEMARD, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à Mme

CIVES.

Excusée :

Mme Fanny GENET-LACAILLE

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-039	Vote des budgets primitifs 2023	
	Budget annexe – Cabinets médicaux	

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget primitif 2023 des cabinets médicaux, par chapitre, qui s'équilibre comme suit :

SECTION DE	Dépenses	59 300,00 €
FONCTIONNEMENT	Recettes	59 300,00 €

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver le budget primitif 2023 des Cabinets Médicaux (voté par chapitre),
- De l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le budget primitif 2023 des Cabinets Médicaux et l'autorise à signer tout document à intervenir.

Pour extrait conform

Le Maire

Bastien (

Le secrétaire de séance,

Didjer BOQUET

Projet de délibération - Conseil municipal du 06/04/2023 - Page 1/1